

Assises de la langue et de la culture régionales

Maison de la région Alsace, Strasbourg, le 16 octobre 2013

C'est un plaisir pour moi que d'avoir, quelques jours seulement après ma nomination en qualité de recteur de l'académie de Strasbourg, chancelier des universités d'Alsace, la chance d'ouvrir à vos côtés les Assises de la langue et de la culture régionales et de pouvoir participer à vos travaux qui, je le sais, ont déjà été particulièrement féconds.

Le caractère très récent de ma nomination, mes expériences professionnelles antérieures, mon parcours universitaire m'autorisent, je le crois, à poser un regard objectif sur le sujet qui nous réunit ce matin et qui, je l'espère, permettra d'enrichir la réflexion engagée autour de la question de la langue et de la culture régionale, pour établir un bilan des actions menées collectivement, pour assurer sa diffusion et pour tracer quelques orientations concrètes pour densifier l'action déjà engagée.

Au moment de l'ouverture de ces assises de la langue et culture régionales, je tiens à vous faire partager, trop rapidement sans doute, **quelques unes de mes convictions** sur le sujet. Chacune d'entre elles mériteraient sans doute d'être approfondies mais je sais que nous trouverons les occasions, tout au long de cette journée et d'ici le printemps prochain de prolonger les échanges.

Ma **première conviction** concerne le rôle qui doit s'attacher à celui de haut fonctionnaire, représentant de l'Etat au sein d'un territoire ; quel rapport me direz-vous avec la langue et la culture régionale ? Ce lien est évident : il consiste à considérer que, dans le prolongement des orientations nationales qu'il nous appartient de mettre en œuvre au niveau local, il convient également de **s'appuyer sur les richesses offertes par les territoires pour en faire vivre toutes les potentialités** ; et ne pas hésiter à s'appuyer sur leurs richesses, sur leur diversité et leurs spécificités pour répondre à leurs enjeux et à leurs besoins.

En l'occurrence, je considère que l'héritage historique, culturel et linguistique de l'Alsace, sa proximité avec les länder allemands et les cantons suisses, sa position stratégique au carrefour de l'Europe et au cœur d'un espace culturel et linguistique de 100 millions de locuteurs constituent une **vraie richesse** qu'il faut savoir reconnaître et sur laquelle il convient d'investir.

Cette spécificité historique, culturelle, géographique et linguistique de l'Alsace trouve une forme de sa reconnaissance dans la politique déjà engagée visant à développer l'enseignement précoce de la langue régionale, en l'occurrence l'allemand. Pour ce faire, plusieurs dispositifs d'apprentissage ont été mis en œuvre pour permettre aux élèves, dès leur plus jeune âge, d'être confrontés à la langue allemande et pour leur offrir des opportunités de mobilité vers nos voisins les plus proches.

Nous touchons ici à la **deuxième conviction** que je souhaitais vous faire partager ce matin ; en préparant ces assises, j'ai pu mesurer le chemin parcouru depuis les premières expérimentations initiées en 1991 sur l'enseignement précoce de la langue allemande. Sans entrer dans les détails des données chiffrées, il me semble tout de même nécessaire de rappeler qu'actuellement, à cette rentrée 2013 :

- 82% des élèves des classes maternelles et élémentaires de l'académie bénéficient d'un enseignement renforcé de la langue allemande, quel que soit le dispositif d'apprentissage proposé ;
- 76% des élèves des collèges et des lycées de l'académie étudient l'allemand (alors qu'ils ne sont que 15% sur l'ensemble du territoire national) ;

Ces constats illustrent le particulier engagement de l'Etat, en étroit partenariat avec les collectivités locales, pour le soutien de l'apprentissage de la langue allemande. Cet engagement se traduit, au-delà du seul investissement financier (de l'ordre de 20 millions d'euros/an), par des résultats tangibles qui ont permis, par exemple :

- de multiplier par trois les classes paritaires bilingues dans le premier degré sur ces dix dernières années ;
- de multiplier par 5 le nombre de collégiens bénéficiant d'un cursus bilingue en allemand, toujours sur ces dix dernières années ;
- de multiplier par 4 le nombre de sections européennes allemand dans les lycées de l'academie, y compris en lycée professionnel pour offrir à tous nos élèves une possibilité d'ouverture.

Nous aurons sans nul doute, au cours de ces assises, l'occasion de préciser les éléments du bilan de la politique académique mise en œuvre pour permettre à nos élèves de bénéficier pleinement de la richesse linguistique qu'offre le territoire alsacien.

Pour autant, et c'est le **troisième et dernier point** que je souhaite évoquer, **je suis convaincu que nous pouvons aller encore plus loin** dans cette politique en diversifiant les réponses susceptibles d'être apportées pour permettre à nos élèves une proximité encore plus étroite avec la langue régionale.

Sans entrer dans le détail ni prétendre à l'exhaustivité, plusieurs pistes pourraient être envisagées pour poursuivre l'œuvre engagée collectivement, et développer les dispositifs qui existent déjà et faire preuve d'innovation :

- Dans le domaine de l'enseignement professionnel, auquel je suis très attaché, considérant que cette voie d'enseignement doit pleinement bénéficier de la même part d'estime que les voies général ou technologique, la réflexion engagée au sein de l'académie visant à créer une forme « d'abibac-pro », c'est-à-dire un diplôme professionnel de niveau IV reconnu à la fois en Allemagne et en France mérite d'être concrétisée ; un projet est actuellement en gestation dans le domaine de l'hôtellerie ; je serai très attentif pour qu'il puisse être rapidement mis en œuvre ;
- Plus généralement, le développement des doubles diplômes dans le domaine professionnel peut apparaître comme particulièrement pertinent, sur le modèle de ce qui se passe actuellement dans le secteur du commerce ; c'est sans doute une piste à approfondir ;

- Par ailleurs, la dynamique engagée depuis plusieurs années visant à développer l'apprentissage précoce de l'allemand, de la maternelle jusqu'au lycée, doit être soutenue, à l'image de ce qui a pu se faire ces dernières années, et encore à cette rentrée 2013, notamment dans le domaine de l'enseignement paritaire ; c'est pour moi une conviction forte.
- Dans le domaine de l'apprentissage et de la formation continue également, pour lesquels l'Education nationale, à travers le réseau des GRETA et des CFA a un rôle essentiel à jouer, il me semble nécessaire de développer des réponses pour favoriser l'apprentissage de la langue régionale et offrir de nouveaux débouchés professionnels, pour les salariés ou les demandeurs d'emplois ;
- Pour revenir à la formation initiale et à ce qui constitue le cœur des missions de l'Education nationale, nous allons proposer d'explorer de nouvelles pistes pour nous permettre de dépasser les difficultés que nous rencontrons parfois pour sécuriser le recrutement de professeurs disposant de compétences linguistiques nécessaires ; ces pistes de réflexion nécessiteront vraisemblablement de renforcer la coopération avec nos partenaires allemands, de favoriser la mobilité des enseignants outre-Rhin, de développer les certifications complémentaires ou d'élargir la recherche de compétences au-delà du seul territoire académique ou transfrontalier par une campagne de recrutement à caractère national ;
- Enfin, et c'est la dernière piste que je souhaite évoquer, je crois profondément que la proximité avec la langue du voisin peut également se développer à travers des actions à caractère culturel ou scientifique qui permettent aux élèves, dans des domaines d'excellence, de se confronter à la richesse de la langue du voisin ; toutes ces actions, à l'instar de celles menées dans le cadre du congrès trinational des sciences et techniques par exemple me paraissent devoir être soutenues et confortées.

Voilà monsieur le président, mesdames et messieurs, les quelques propositions qui, au-delà des éléments de constat et de bilans qui pourront être présentés durant cette journée, pourraient être envisagées pour poursuivre la politique menée pour soutenir l'apprentissage de la langue régionale et permettre à nos élèves et à nos jeunes de profiter de toute la richesse culturelle et linguistique qu'offre le territoire alsacien.

Je suis convaincu en effet que cette spécificité linguistique qui irrigue l'Alsace, que la proximité d'avec nos voisins suisses et allemands, constituent une vraie richesse qu'il nous appartient collectivement de cultiver.

Je vous le dis solennellement, j'entends être à l'écoute de l'ensemble des acteurs locaux dont vous êtes et souhaite que la réflexion engagée par les représentants de l'Education nationale, les propositions que je viens d'énoncer puissent alimenter le projet que vous avez de dégager les grandes tendances du territoire alsacien à l'horizon 2030.

Dans cette perspective, je vous propose, monsieur le président, d'ouvrir ensemble, dans ce domaine qui nous est si cher, une nouvelle ère commune.

Lassen Sie mich jetzt auf Deutsch abschliessen : Meine Damen und Herren, Ich schlage Ihnen vor, gemeinsam einen neuen Weg einzuschlagen.